

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

2	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
3	Rapport de l'auditeur indépendant
5	États financiers du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney
15	Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté à la page suivante.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de
Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations du Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds 2021.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers du Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre

celles-ci et les états financiers du Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2022

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	192 093 931	101 204 187
Trésorerie	11 264 564	2 798 737
Options achetées	109 200	25 697
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	115 406	130 751
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	1 806	79 834
Dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	-	564 988
Montant à recevoir du gestionnaire	11 960	94 810
Souscriptions à recevoir	709 209	217 026
Dividendes à recevoir	11 184	4 653
	204 317 260	105 120 683
Passif		
Passif courant		
Options vendues	33 498	15 785
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	147 716	42 960
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	143 898	374
Frais de gestion à payer	157 491	87 063
Rémunération au rendement à verser	-	180 023
Charges à payer	140 231	71 986
Rachats à payer	34 834	274 727
Distributions à payer	-	302
	657 668	673 220
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	203 659 592	104 447 463
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	52 965 898	32 333 896
Catégorie F	126 843 943	58 177 915
Catégorie FT	22 091 600	12 741 280
Catégorie T	1 744 504	1 182 182
Catégorie I	13 647	12 190
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	3 395 113	2 271 926
Catégorie F	7 679 225	3 890 972
Catégorie FT	1 791 976	1 088 282
Catégorie T	150 449	106 519
Catégorie I	758	758
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	15,60	14,23
Catégorie F	16,52	14,95
Catégorie FT	12,33	11,71
Catégorie T	11,60	11,10
Catégorie I	18,00	16,08
	162 290 989	82 762 766
	(30 149)	(52 705)

* Positions acheteur, au coût

** Positions vendeur, au coût

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Distributions des fonds sous-jacents	6 266 995	1 513 460
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	498 576	2 565 842
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	(1 271 155)	354 209
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, options, contrats de change à terme et contrats à terme normalisés	11 064 316	9 569 360
Intérêts et coûts d'emprunt	(1 626)	(960)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	16 557 106	14 001 911
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	15 453	2 513
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(23 931)	(51 213)
Total des revenus	16 548 628	13 953 211
Charges		
Frais de gestion	1 809 471	1 050 490
Taxe de vente harmonisée	250 359	164 903
Rémunération au rendement	231 344	288 793
Frais d'administration	133 147	75 039
Information aux porteurs de titres	106 950	97 180
Coûts de transactions	81 344	2 748
Frais juridiques	37 635	29 511
Retenues d'impôts	30 229	96
Honoraires d'audit	29 180	17 561
Frais du comité d'examen indépendant	8 195	6 954
Droits de garde	172	-
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	2 718 026	1 733 275
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(55 845)	(94 810)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	2 662 181	1 638 465
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 886 447	12 314 746
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	3 711 277	3 921 379
Catégorie F	8 334 604	7 051 001
Catégorie FT	1 708 181	1 223 777
Catégorie T	130 928	116 680
Catégorie I	1 457	1 909
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	1,30	1,78
Catégorie F	1,50	1,96
Catégorie FT	1,15	2,01
Catégorie T	1,00	1,38
Catégorie I	1,92	2,26

**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE
AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

Exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Catégorie A	32 333 896	28 956 371
Catégorie F	58 177 915	58 106 002
Catégorie FT	12 741 280	3 841 567
Catégorie T	1 182 182	743 124
Catégorie I	12 190	12 072
	104 447 463	91 659 136
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	3 711 277	3 921 379
Catégorie F	8 334 604	7 051 001
Catégorie FT	1 708 181	1 223 777
Catégorie T	130 928	116 680
Catégorie I	1 457	1 909
	13 886 447	12 314 746
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	22 249 161	4 660 284
Catégorie F	72 455 836	14 169 930
Catégorie FT	9 151 731	8 531 475
Catégorie T	609 647	557 718
Catégorie I	-	-
	104 466 375	27 919 407
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	-	-
Catégorie FT	180 629	722
Catégorie T	4 741	-
Catégorie I	-	-
	185 370	722
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(5 328 436)	(5 204 138)
Catégorie F	(12 124 412)	(21 149 018)
Catégorie FT	(810 103)	(515 147)
Catégorie T	(109 275)	(191 538)
Catégorie I	-	(1 791)
	(18 372 226)	(27 061 632)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	86 279 519	858 497

	2021 \$	2020 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	-	-
Catégorie FT	(880 118)	(341 114)
Catégorie T	(73 719)	(43 802)
Catégorie I	-	-
	(953 837)	(384 916)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	99 212 129	12 788 327
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	52 965 898	32 333 896
Catégorie F	126 843 943	58 177 915
Catégorie FT	22 091 600	12 741 280
Catégorie T	1 744 504	1 182 182
Catégorie I	13 647	12 190
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	203 659 592	104 447 463

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$		2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 886 447	12 314 746	Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(768 769)	(383 892)
Ajustements au titre des éléments suivants :			Produit de l'émission de parts rachetables	99 741 017	27 257 637
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(46 111)	31 537	Montants versés au rachat de parts rachetables	(14 378 944)	(26 293 999)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(498 576)	(2 565 842)	Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	84 593 304	579 746
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, options, contrats de change à terme et contrats à terme normalisés	(11 064 316)	(9 569 360)	Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	46 111	(31 537)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	82 850	46 340	Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	8 419 716	112 307
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(6 531)	(4 653)	Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 798 737	2 717 967
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	564 988	(564 988)	Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 264 564	2 798 737
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir	-	4 226	Trésorerie	11 264 564	2 798 737
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	(41 350)	216 056	Découvert	-	-
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(85 013 967)	(25 373 699)	Trésorerie nette (découvert)	11 264 564	2 798 737
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	5 962 978	24 998 198	Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(76 173 588)	(467 439)	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(1 626)	(960)

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 4 223 175 \$ (546 479 \$ en 2020)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2021

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (94,4 %)				
Actions canadiennes (86,1 %)				
Équivalents indiciels (2,2 %)				
	13 000	Ether ETF	172 261	215 280
	189 425	iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	4 245 050	4 188 187
			<u>4 417 311</u>	<u>4 403 467</u>
Fonds d'investissement (83,9 %)				
	1 300	Fonds Bitcoin, en CAD	38 929	79 326
	61 041	Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney, parts de cat. I**	594 792	1 102 783
	19 334	Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, parts de cat. I***	207 535	250 623
	86 399	Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney, parts de cat. I****	856 266	826 928
	4 856 089	Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I*****	66 575 458	89 450 132
	4 766 283	Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I*****	58 590 552	61 163 325
	1 070 805	Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney, parts de cat. I*****	13 096 483	16 074 172
	147 648	Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney, parts de cat. I*****	2 070 000	2 081 697
			<u>142 030 015</u>	<u>171 028 986</u>
		Total des actions canadiennes – position acheteur	146 447 326	175 432 453
Actions mondiales (8,2 %)				
Équivalents indiciels internationaux (8,2 %)				
	11 800	db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	575 434	582 644
	98 400	Invesco DB Agriculture Fund	2 115 173	2 454 811
	88 700	Invesco DB Base Metals Fund	2 151 197	2 494 047
	117 500	Invesco DB Energy Fund	2 186 298	2 535 021
	12 300	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2 360 410	2 302 395
	22 470	iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	3 323 018	3 264 049
	16 700	iShares MSCI Brazil Capped ETF	696 352	592 127
	10 600	iShares MSCI India ETF	575 667	613 771
	9 900	iShares MSCI Mexico Capped ETF	565 121	632 764
	10 200	iShares MSCI South Africa ETF	626 026	597 825
	17 600	VanEck Russia ETF	589 857	592 024
			<u>15 764 553</u>	<u>16 661 478</u>
		Total des actions mondiales – position acheteur	15 764 553	16 661 478

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Options (0,1 %)				
Total des options achetées – se reporter à l'annexe A				
			<u>84 107</u>	<u>109 200</u>
Coûts de transactions				
			<u>(4 997)</u>	<u>-</u>
Total – positions acheteur				
			<u>162 290 989</u>	<u>192 203 131</u>
POSITIONS VENDEUR (0,0 %)				
Options (0,0 %)				
Total – options vendues – se reporter à l'annexe A				
			<u>(30 149)</u>	<u>(33 498)</u>
Total – positions vendeur				
			<u>(30 149)</u>	<u>(33 498)</u>
Contrats à terme normalisés (0,0 %)				
Total – contrats à terme normalisés – se reporter à l'annexe B				
				<u>(32 310)</u>
Contrats de change à terme (-0,1 %)				
Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe C				
				<u>(142 092)</u>
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (94,3 %)				
			<u>162 260 840</u>	<u>191 995 231</u>
Autres actifs, moins les passifs (5,7 %)				
				<u>11 664 361</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
				<u>203 659 592</u>

* Monnaie d'origine du titre de créance

** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 1,37 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

*** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient une participation de 0,08 % dans l'actif net du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

**** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient une participation de 0,15 % dans l'actif net du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

***** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 73,92 % de l'actif net du Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

***** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 8,63 % de l'actif net du Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

***** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 8,37 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

***** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient une participation de 0,42 % dans l'actif net du Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ANNEXE A

OPTIONS (0,1 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
IMM Euro Futures	Option de vente	74	99 \$	Juin 2023	32 651	102 237
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	355	85 \$	Janvier 2022	18 681	1 086
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	423	85 \$	Janvier 2022	32 775	5 877
Total des options achetées					84 107	109 200
IMM Euro Futures	Option de vente – position vendeur	(74)	98 \$	Juin 2023	(12 762)	(30 963)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(355)	81 \$	Janvier 2022	(6 189)	(932)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(423)	81 \$	Janvier 2022	(11 198)	(1 603)
Total des options vendues					(30 149)	(33 498)

ANNEXE B

CONTRATS À TERME NORMALISÉS (0,0 %)

Émetteur	Nombre de contrats	Juste valeur (CAD)	Valeur contractuelle (CAD)	Gain (perte) latent
Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz, juin 2022	14	3 242 203	3 196 326	45 877
Contrats à terme normalisés sur obligations à 10 ans du Canada, MTL, mars 2022	10	1 426 200	1 389 800	36 400
Contrats à terme normalisés sur bons du Trésor américain à 10 ans, CBOT, mars 2022	9	1 483 214	1 466 161	17 053
Contrats à terme normalisés sur bons du Trésor américain à 5 ans, CBOT, mars 2022	26	3 973 100	3 957 024	16 076
				<u>115 406</u>
Contrats à terme normalisés sur l'indice CBOE VIX Index, janvier 2022	46	1 143 185	1 290 901	(147 716)
				<u>(147 716)</u>
Total des contrats à terme normalisés				(32 310)

ANNEXE C

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,1 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
809 016 CAD	639 000 USD	1,26607	10-02-22	1 806	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				1 806		
1 188 892 CAD	944 000 USD	1,25942	10-02-22	(3 603)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
10 143 686 CAD	8 141 000 USD	1,24600	10-02-22	(140 295)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(143 898)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(142 092)		

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2021 et 2020

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2021 et 2020.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2021				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Fonds communs de placement – position acheteur	171 028 986	-	-	171 028 986
Fonds négociés en bourse – position acheteur	21 064 945	-	-	21 064 945
Options – position acheteur	109 200	-	-	109 200
Contrats à terme normalisés – position acheteur	115 406	-	-	115 406
Contrats à terme – position acheteur	-	1 806	-	1 806
Options – position vendeur	(33 498)	-	-	(33 498)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(147 716)	-	-	(147 716)
Contrats à terme – position vendeur	-	(143 898)	-	(143 898)
Total	192 137 323	(142 092)	-	191 995 231

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2020				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Fonds communs de placement – position acheteur	93 344 373	-	-	93 344 373
Fonds négociés en bourse – position acheteur	7 859 814	-	-	7 859 814
Options – position acheteur	25 697	-	-	25 697
Contrats à terme normalisés – position acheteur	130 751	-	-	130 751
Contrats à terme – position acheteur	-	79 834	-	79 834
Options – position vendeur	(15 785)	-	-	(15 785)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(42 960)	-	-	(42 960)
Contrats à terme – position vendeur	-	(374)	-	(374)
Total	101 301 890	79 460	-	101 381 350

2. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
31 décembre 2021				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 806	(1 806)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(143 898)	1 806	-	(142 092)
31 décembre 2020				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	79 834	(374)	-	79 460
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(374)	374	-	-

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

3. PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2021, la valeur des titres prêtés s'élevait à 5 584 221 \$ et la garantie, à 5 695 910 \$ (titres prêtés d'une valeur de 3 587 006 \$ et garantie d'une valeur de 3 658 747 \$ au 31 décembre 2020).

Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds. Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	23 773	3 866
Frais de prêt de titres	(8 320)	(1 353)
Revenu net de prêt de titres	15 453	2 513
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	(3 471)	(96)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	11 982	2 417
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

4. AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit par le Fonds au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice mixte, constitué à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens), avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 22 002 818 \$ (11 985 246 \$ au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

La pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) a accentué la volatilité des marchés des capitaux et fortement perturbé l'activité des entreprises. Les effets persistants des perturbations imprévues des marchés, notamment celles causées par la COVID-19, peuvent exacerber les risques politiques, sociaux ou économiques préexistants et fragiliser considérablement certains émetteurs, secteurs ou types de titres. De telles perturbations des marchés ou de l'économie peuvent être de courte durée ou s'étendre sur une plus longue période et pourraient avoir des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles.

5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change.

Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2021 et 2020 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2021 Monnaie	Monétaire \$	Non monétaire \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	89 438	16 661 478	(12 282 871)	4 468 045	2,19 %
Exposition nette	89 438	16 661 478	(12 282 871)	4 468 045	2,19 %
INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2020 Monnaie	Monétaire \$	Non monétaire \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	704 903	5 144 788	(4 396 574)	1 453 117	1,4 %
Exposition nette	704 903	5 144 788	(4 396 574)	1 453 117	1,4 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 223 402 \$ (72 656 \$ au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt qui sont détenus dans le portefeuille de placements, par exemple, les obligations. Aux 31 décembre 2021 et 2020, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt était négligeable.

7. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle des placements dans des instruments de créance. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds ne détenait pas de placement direct dans des instruments de créance. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

8. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit en raison de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire des sept fonds sous-jacents dans lesquels il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

31 décembre 2021			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	7	1 529 459
Actions américaines	P	7	2 715 374
Actions internationales	P	5	1 322 993
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1	899 311
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	4	2 073 086
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	2	7 260
Total			8 547 483

31 décembre 2020			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	4	668 933
Actions américaines	P	5	1 648 654
Actions internationales	P	3	789 499
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1	464 933
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	3	1 075 410
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	1	10 111
Total			4 657 540

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2021 et 2020.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
POSITIONS ACHETEUR	94,3 %	97,1 %
Actions canadiennes	86,1 %	92,0 %
Fonds d'investissement	83,9 %	89,4 %
Équivalents indiciels	2,2 %	2,6 %
Actions mondiales	8,2 %	4,9 %
Équivalents indiciels internationaux	8,2 %	4,9 %
Instruments dérivés	0,0 %	0,2 %

10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2021	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	34 834	-	-	34 834
Charges à payer et autres montants à payer	-	297 722	-	297 722
Passifs dérivés	325 112	-	-	325 112

31 décembre 2020	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Distributions à payer	302	-	-	302
Rachats à payer	274 727	-	-	274 727
Charges à payer et autres montants à payer	-	339 072	-	339 072
Passifs dérivés	59 119	-	-	59 119

11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2021					2020				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	2 271 926	3 890 972	1 088 282	106 519	758	2 329 233	4 476 241	360 025	72 979	878
Parts émises	1 473 415	4 550 357	755 325	52 927	-	353 650	1 018 603	775 577	54 103	-
Parts réinvesties	-	-	14 750	410	-	-	-	66	-	-
Parts rachetées	(350 228)	(762 104)	(66 381)	(9 407)	-	(410 957)	(1 603 872)	(47 386)	(20 563)	(120)
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	3 395 113	7 679 225	1 791 976	150 449	758	2 271 926	3 890 972	1 088 282	106 519	758
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	2 858 047	5 570 032	1 479 182	131 188	758	2 202 105	3 603 134	609 074	84 797	843

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

12. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021	2020
Commissions de courtage	81	3
Accords de paiement indirect	-	-

13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

14. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents aux 31 décembre 2021 et 2020 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 décembre 2021			
Ether ETF	215	91 527	0,2 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	4 188	542 922	0,8 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	583	3 582 286	0,0 %
Invesco DB Agriculture Fund	2 455	1 289 060	0,2 %
Invesco DB Base Metals Fund	2 494	619 447	0,4 %
Invesco DB Energy Fund	2 535	136 108	1,9 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2 302	24 892 766	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	3 264	22 285 008	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	592	6 075 032	0,0 %
iShares MSCI India ETF	614	7 474 011	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	633	1 190 473	0,1 %
iShares MSCI South Africa ETF	598	387 363	0,2 %
VanEck Russia ETF	592	1 735 009	0,0 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney	1 103	80 586	1,4 %
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney	251	306 510	0,1 %
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney	827	552 642	0,1 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney	89 450	121 001	73,9 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney	61 163	709 024	8,6 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney	16 074	191 972	8,4 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney	2 082	492 136	0,4 %
Fonds Bitcoin, en CAD	79	709 724	0,0 %
Au 31 décembre 2020			
iShares Canadian Government Bond Index ETF	2 715	649 408	0,4 %
Invesco DB Agriculture Fund	1 061	828 424	0,1 %
iShares 20+ Yr Treasury Bond ETF	1 768	24 327 871	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	1 997	18 960 237	0,0 %
SPDR Gold Shares	318	91 365	0,3 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney	1 287	42 029	3,1 %
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney	1 001	84 161	1,2 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney	52 549	61 320	85,7 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney	31 148	436 855	7,1 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney	7 166	54 794	13,1 %
Fonds Bitcoin, en CAD	194	786 725	0,0 %

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2021 et 2020

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 21 octobre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 29 octobre 2015. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 mars 2022.

Le 29 octobre 2015, 15 001 parts de catégorie A ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, FT, T et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT ont également été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie T sont offertes à tous les investisseurs et ont été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire.

Au 31 décembre 2021, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, FT, T et I.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu du monde entier et à atténuer le risque de pertes financières au moyen de stratégies de couverture.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2021 et 2020

en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances. Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Aux fins de l'impôt, le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous la forme dans laquelle elles sont reçues à la date de distribution. Les montants reçus de fonds sous-jacents sont inclus dans les distributions provenant de fonds sous-jacents.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

Aux 31 décembre 2021 et 2020

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs. Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Aux 31 décembre 2021 et 2020

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2021 et 2020, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2021 et 2020

à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2021 et 2020, toutes les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans

le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. La distribution mensuelle cible initiale des parts de catégories FT et T sera de 5 % par année. Le taux cible de distribution mensuelle sera révisé au début de chaque année civile pour procurer un rendement cible fondé sur la valeur liquidative par part de catégorie FT ou T au 31 décembre de l'année précédente. Au cours de l'année, ces distributions mensuelles aux porteurs de parts seront versées sous forme de revenu net, de gains en capital nets ou de remboursement en capital. Toutes les distributions versées au titre des parts de catégories FT et T seront versées en espèces.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2021 et 2020

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fait un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, sont réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de

garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F, FT et T sont respectivement de 1,90 %, de 0,90 %, de 0,90 % et de 1,90 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds. Cette rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne d'une catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice de référence mixte, composé à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de rémunération au rendement »), depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée. Si, à un moment donné, le rendement total de la catégorie de parts d'un Fonds est inférieur à celui de son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera alors payable tant que le rendement total de la catégorie de parts de ce Fonds par rapport à celui de son indice de rémunération au rendement n'aura pas rattrapé ce déficit calculé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne payer aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la rémunération au rendement du Fonds s'est élevée à 231 344 \$, plus les taxes applicables.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2021 et 2020

c) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

11. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

En février 2022, les forces russes sont entrées en Ukraine et un conflit armé a commencé. Des sanctions économiques ont été imposées à la Russie et à certains de ses citoyens, y compris l'exclusion du pays du réseau de paiement mondial SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication). Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes se sont fortement accrus depuis le 31 décembre 2021. L'incertitude plane sur la durée et l'aggravation du conflit, des sanctions économiques et de l'instabilité des marchés. Le gestionnaire suit de près la situation et l'incidence qu'elle pourrait avoir sur le Fonds.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada